
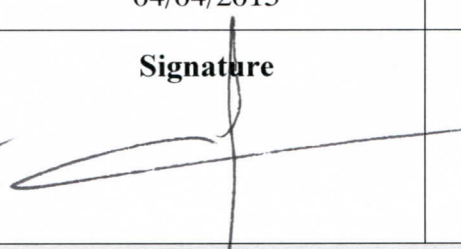






Centre Hospitalier Universitaire de Nice
 Hôpital de Cimiez
 4, avenue Reine Victoria
 BP 1179
 06003 Nice cedex 1

C.H.U.N.	Direction des Relations Humaines	Hôpital de Cimiez	1 page	
COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2013				
BULLETIN D'INFORMATION				
Mots clés :				
bulletin d'information CTE				
Rédaction	Vérification	Approbation		
F. TRIFOGLI : 34627	E. MONCH : 34602	C. CARROGER : 34511		
Date de création :	Date de vérification :	Date d'approbation :		
04/04/2013	04/04/2013	05/04/2013		
Signature	Signature	Signature		
				
Diffusion				
Date :	Emetteur :	Type :	Mode :	Cible :
08/04/2013	Direction des Relations Humaines	<input checked="" type="checkbox"/> restreint <input type="checkbox"/> général	<input checked="" type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> email <input type="checkbox"/> site intranet	<input type="checkbox"/> direction générale <input type="checkbox"/> directions fonctionnelles <input type="checkbox"/> services cliniques <input type="checkbox"/> services médico-techniques <input type="checkbox"/> tous services <input type="checkbox"/> tous personnels
Application		Validité		
à compter du 08/04/2013		permanente		

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 1 sur 1
	COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT	BULLETIN D'INFORMATION		
		Création	MàJ	Vérification
		04/04/2013	04/04/2013	04/04/2013
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme TRIFOGLI 34627	Approbation	Diffusion	Application
		05/04/2013	08/04/2013	08/04/2013

Nice, le - 8 AVR. 2013

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 3 AVRIL 2013

Le Comité Technique d'Etablissement, au cours de sa séance extraordinaire du 3 avril 2013, a été informé ou a émis l'avis suivant :

I - Point sur le passage en CDI à 18 mois des Agents des services hospitaliers, Agents d'entretien qualifiés et Adjointes administratifs, et à 9 mois pour les Aides-soignants au 31 décembre 2012

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

II - Point sur le nombre de CDD et CDI pour les agents de catégorie A, B et C au 1^{er} mars 2013, au regard du T.D.E.

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

III - Point sur les contrats de droit privé au CHU de Nice

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

IV - Mise en œuvre du décret du 6 février 2013 relatif à l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels.

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

LA DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE


C. CARROGER